

Prestations de services

Animation Globale et Coordination

Animation Collective Famille

Animation locale

&

Déclarations AFAS

Document présenté
en WEBINAIRE le
16 décembre 2025
Mise à jour : juillet 2026

Ordre du jour

Les structures AVS

Prestations de service

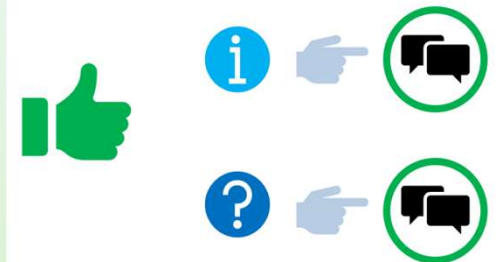
- ☐ *Animation Globale et Coordination*
- ☐ *Animation Collective Famille*
- ☐ *Animation locale*

Déclarations AFAS

Eléments de contrôle

Questions

Utiliser le tchat !



Couper les micros !



STRUCTURES de l'ANIMATION de la VIE SOCIALE



29 CENTRES SOCIAUX



31 ESPACES DE VIE SOCIALE



Textes de référence

Applicable à partir du 1 janvier 2027



C 2025-238 : Cadre réglementaire de la politique d'animation de la vie sociale



IT 2026-173 : Données repères des fonctions clés dans les structures d'animation de la vie sociale

- ✓ Directeur de Centre Social
- ✓ Référent.e familles
- ✓ Référent.e accueil
- ✓ Référent.e du projet EVS



C2012-003 : Circulaire relative à l'animation de la vie sociale



C2016-005 : Agrément des structures de la vie sociale : appréciation du critère de participation des habitants quel que soit le statut du gestionnaire et son mode de désignation, référentiel directeur de centre social et documents repères, référent « familles » et chargé d'accueil en lien avec la circulaire n° 2012-013

Prestation de service Animation Globale et Coordination – PS AGC

Conditions d'ouverture du droit

- ☐ La validation d'un projet social par la Commission d'Action Sociale de la CAF
- ☐ Un organigramme avec des fonctions dédiées

Fonction de direction : au minimum 1ETP min et au maximum 2 ETP

Fonction d'accueil : au minimum ½ ETP jusqu'à 3 ETP maximum

Fonction Comptabilité/gestion : au maximum ½ ETP

- ☐ Un budget prévisionnel

La PS finance la fonction d'animation globale, les activités et les services

Le calcul de la PS

42,40% du prix de revient* de la fonction d'animation globale et de coordination
dans la limite d'un plafond annuellement fixé par la CNAF*

** Prix de revient = dépenses de pilotage + quote part forfaitaire de logistique (35%)*

** Prix plafond 2026 : 198 721€/an- PS AGC max : 84 257,70€/an*

Prestation de service Animation Globale et Coordination – PS AGC

Attention, concernant les postes liés à la fonction Pilotage, en cas de dépassement des ETP retenus pour le calcul de la Prestation de service, le centre social doit appliquer la

Règle de Proratisation des ETP pour les fonctions Direction, Accueil et Comptabilité/Gestion

La proratisation s'effectue à partir de la moyenne des salaires cumulés d'une même fonction, multipliée par le nombre d'ETP maxi .

Exemple :

Pour une structure qui emploie 4,5 ETP en accueil (retenu CNAF : 3 ETP), la proratisation à effectuer et à indiquer dans les comptes 64 & 63 en Accueil sera :

SOMME DES SALAIRES

4,5

X 3

SOMME DES CHARGES

4,5

X 3

Prestation de service Animation Collective Famille – PS ACF



Conditions d'ouverture du droit

- ☐ Bénéficiaire de l'agrément « AGC » délivré par la Commission d'Action Sociale de la CAF
- ☐ Un projet d'animation collective famille spécifique validé par la CAS, tout en étant intégré au projet global du centre social
- ☐ Un projet porté par un « référent famille » qualifié qui a pour mission de fédérer les actions à destination des familles
- ☐ Une seule PS « animation collective famille » pourra être accordée par centre social



La PS finance essentiellement le poste appelé « référent famille » : ½ ETP min et 1ETP max



Le calcul de la PS

63,60% du prix de revient*

dans la limite d'un plafond annuellement fixé par la CNAF*

** Prix de revient = salaire et charges du référent famille + quote part forfaitaire de logistique*

** La quote part de logistique correspond à 60% des charges salariales du référent famille*

** Prix plafond 2026 : 44 323€/an- PS ACF max : 28 189,43 €/an*

Prestation de service Animation locale – PS AL

Conditions d'ouverture du droit

- ☐ La validation d'un projet social par la Commission d'Action Sociale de la CAF
- ☐ Un budget prévisionnel

La PS finance les charges de la structure

Le calcul de la PS

63,60% du prix de revient*

dans la limite d'un plafond annuellement fixé par la CNAF*

** Prix de revient = total des charges de la structure*

**Prix plafond 2026 : 44 323 €/an- PS AL max : 28 189,43 €/an*

DECLARATIONS AFAS

Comment accéder ?



Être habilité à « Mon Compte Partenaire » du CAF.fr et au service AFAS



Une convention d'accès à mon compte partenaire



Un contrat de service



Un bulletin d'adhésion au service AFAS



Réception d'un identifiant et d'un mot de passe pour se connecter



Administrer des profils aux utilisateurs du service AFAS



Fournisseur de données d'activité



Fournisseur de données financières

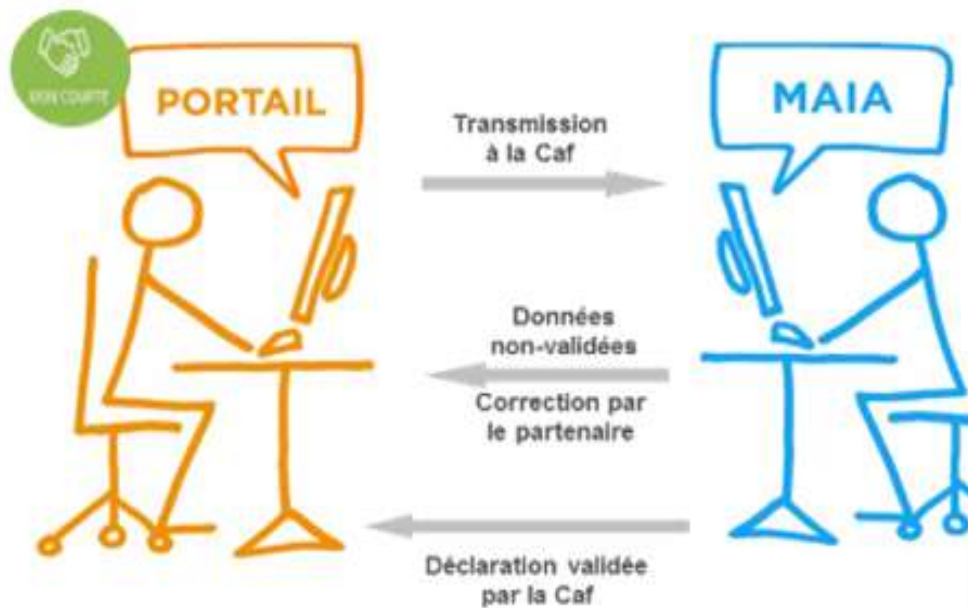


Approbateur des déclarations de données



Le même identifiant permet d'accéder à toutes les déclarations auxquelles l'utilisateur a accès.
Une personne peut avoir les 3 rôles; deux personnes possibles pour chaque rôle, sauf pour l'approbateur
Une adresse mail par personne.
Il est interdit d'utiliser les identifiants d'une autre personne.

AFAS – Aides Financières d'Action Sociale



AFAS est un service qui offre aux partenaires la possibilité de :

- ☐ **Effectuer la déclaration des données en ligne** pour bénéficier d'une aide de la Caf
- ☐ **Consulter** l'avancement du traitement de la déclaration
- ☐ Visualiser immédiatement une **estimation du montant de l'aide**

CALENDRIER DES DECLARATIONS AFAS et ORDONNANCEMENT

*Déclaration
prévisionnelle (N)*
31 janvier

*Transmission des documents
selon les modalités prévues dans
votre convention"*

*Versement de
50% du droit
prévisionnel (N)*

*Déclaration
Réelle (N-1)*
30 avril

*Transmission des documents
selon les modalités prévues
dans votre convention*

*Versement du
solde N-1*

*A la transmission des
données réelles de N-1 et en
fonction des modalités
inscrites dans la convention*

*Versement de
20% du droit
prévisionnel (N)
après le 1^{er}
octobre*



Respect des délais des déclarations.

Informations complémentaires : absence RH (fonctions de pilotage, référent famille, sollicitation DAI...)

Transmission lors des déclarations prévisionnelle et réelle : documents précisés dans votre convention

DONNEES D'ACTIVITE

Rappel :

- ☐ Le partenaire déclare la réalité de la situation.
- ☐ Nombre de mois de fonctionnement et d'ETP
- ☐ MAIA effectue par la suite une proratisation si l'année est incomplète et/ou si le nombre d'ETP déclaré dépasse les plafonds fixés par la CNAF.
- ☐ Informer la CAF de tout changement dans l'organisation du fonctionnement de la structure (absence ressources humaines, fermeture temporaire hors cadre conventionné...)

Pour calculer les ETP à déclarer par fonction pour votre équipement, vous pouvez télécharger le fichier de calcul au format [MS Excel](#) et [LibreOffice](#)

Animation Globale et Coordination

Nombre de mois de fonctionnement ?	12
Nombre d'ETP Direction ?	3,00
Nombre d'ETP Accueil ?	3,00
Nombre d'ETP Comptabilité gestion ?	1,00
Je certifie que les personnels de Direction travaillant dans le centre social sont qualifiés au regard des exigences de la branche Famille ?	Oui ✓

Animation Collective Familles

Nombre de mois de fonctionnement ?	12
Nombre d'ETP Référent familles ?	1,00
Je certifie que le Référent familles travaillant dans le centre social est qualifié au regard des exigences de la branche Famille ?	Oui ✓

(*) Veuillez enregistrer vos données avant de continuer.

Quitter

Enregistrer

Continuer

DONNEES FINANCIERES de la structure

Charges

60	Achats
61	Services extérieurs
62	Autres services extérieurs
63	Impôts et taxes
64	Frais de personnel
65	Autres charges de gestion courante
66	Charges financières
67	Charges exceptionnelles
68	Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements
69	Impôt sur les bénéfices
	Total charges
86	Contributions
	Total charges et contributions volontaires



Comptes demandés :

Charges :

- Comptes racines : 60 à 69 + 86

Produits :

- Compte 70 : Détail des PS CAF perçues
- Compte 74 : Détail autres aides financières perçues
- Comptes racines : 75 à 79 + 87

Produits

70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises
70623AGC	PS AGC
70623ACF	PS ACF
70623ALSH	PS ALSH
70623CLAS	PS CLAS
70623EAJE	PS EAJE
70623LAEP	PS LAEP
70623RPE	PS RPE
70623PSJ	PS Jeunes
70624	Fonds d'accompagnement reçus de la Caf
70641	Participations familiales déductibles de la PS (spécifique EAJE)
70642	Participations familiales (ou participations des usagers) non déductibles de la PS
707	Vente de marchandises
708	Produits d'activités diverses
74	Subventions d'exploitation
741	Subventions et prestations de service versées par l'Etat
742	Subventions et prestations de service régionales
743	Subventions et prestations de service départementales
744	Subventions et prestations de service communales
7451	Subventions d'exploitation et prestations de service versées par des organismes nationaux (dont PS MSA, SNCF)
7452	Subventions d'exploitation Caf
746	Subventions d'exploitation et prestations de service des EPCI (intercommunalité)
747	Subventions d'exploitation et prestations de service versées par une entreprise
7481	Subventions d'exploitation reçues de l'Union Européenne
7488	Subventions d'exploitation reçues d'autres entités publiques
75	Autres produits de gestion courante
76	Produits financiers
77	Produits exceptionnels
78	Reprise sur amortissement, Dépréciations et Provisions
79	Transfert de charges
	Total produits
87	Contrepartie des contributions
	Total produits et contrepartie des contributions volontaires

Charges

61AGC	Services extérieurs AGC
617AGC	Etudes et recherches AGC
6185AGC	Frais de colloque AGC
6186AGC	Formation des bénévoles AGC
62AGC	Autres services extérieurs AGC
621DIR	Personnel extérieur Direction
621ACC	Personnel extérieur Accueil
621COMPT	Personnel extérieur Comptabilité gestion
622AGC	Rémunération d'intermédiaires et honoraires AGC
6226AGC	Frais de commissaire aux comptes et expert comptable AGC
6227AGC	Frais d'acte et de contentieux AGC
623AGC	Publicité, information et publications AGC
625AGC	Déplacement, missions, réceptions AGC
6258AGC	Fonctionnement des instances AGC
6281AGC	Cotisation fédération AGC
6284AGC	Frais de recrutement du personnel AGC
6286AGC	Formation des salariés AGC
63AGC	Impôts et taxes AGC
63AAGC	Impôts et taxes liés aux frais de personnel AGC
63ADIR	Impôts et taxes liés aux frais de personnel Direction
633AACC	Impôts et taxes liés aux frais de personnel Accueil
633ACOMPT	Impôts et taxes liés aux frais de personnel Comptabilité gestion
63BAGC	Autres impôts et taxes AGC
63BDIR	Autres impôts et taxes Direction
63BACC	Autres impôts et taxes Accueil
63BCOMPT	Autres impôts et taxes Comptabilité gestion
64AGC	Frais de personnel AGC
64DIR	Frais de personnel Direction
64ACC	Frais de personnel Accueil
64COMPT	Frais de personnel Comptabilité gestion
68AGC	Dotations aux amortissements, Dépréciations et Provisions AGC
681 5AGC	Dotations aux provisions pour départ à la retraite ou licenciement AGC
	Total charges AGC

DONNEES FINANCIERES PS AGC



Comptes demandés :

Charges :

- Sous-comptes spécifiques des comptes : 61 à 64, 68

Seuls les comptes de **charges de personnels** sont demandés par **fonction de pilotage** soit :

- 621 Personnel extérieur
- 63A Impôts et taxes liés aux frais de personnel
- 63B Autres impôts et taxes
- 64 Frais de personnel

Une **étiquette DIR, ACC et COMPT** dans le libellé de compte permet d'identifier les comptes concernés.



86AGC	Contributions volontaires AGC
862DIR	Mise à disposition de personnel Direction
862ACC	Mise à disposition de personnel Accueil
862COMPT	Mise à disposition de personnel Comptabilité gestion

DONNEES FINANCIERES PS ACF

Données Financières ACF		
62ACF	Autres services extérieurs ACF	
	621RF	Personnel extérieur Référent familles
63ACF	Impôts et taxes ACF	
	63AACF	Impôts et taxes liés aux frais de personnel ACF
	63ARF	Impôts et taxes liés aux frais de personnel Référent familles
	63AAUTRE	Impôts et taxes liés aux frais de personnel autres personnels ACF
	63BACF	Autres impôts et taxes ACF
64ACF	Frais de personnel ACF	
	64RF	Frais de personnel Référent familles
	64AUTRE	Autres frais de personnel autres personnels ACF
	Total charges ACF	



Comptes demandés :

Charges :

- Sous-comptes spécifiques des comptes : 62 à 64

CONTROLE DE COHERENCE ET ALERTES

1
Données
d'activité

2
Données
financières

3
Contrôles

4
Finalisation

ACF-AGC
Déclaration Actualisée Juin 2024
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

CONTRÔLES

Dernière saisie le 03/05/2023 à 14:03 par Sylvie PAQUIN

● Contrôle des Données d'activité

0 contrôle à justifier - 0 alerte

● Contrôle des Données financières

0 contrôle à justifier - 0 alerte

● Contrôle de la déclaration

0 contrôle à justifier - 0 alerte

Précédent

Quitter

Enregistrer

Continuer

SYNTHESE DE LA DECLARATION DE DONNEES

1 Données d'activité
2 Données financières
3 Contrôles
4 Finalisation

ACF-AGC
Déclaration Actualisée Juin 2024
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

SYNTHÈSE ET TRANSMISSION

Montant de l'estimation

Le montant de la subvention pour l'année 2024 sur la base des informations que vous avez saisies est estimé à :

59 010,00 €*

Synthèse de vos données

	Actualisée Juin 2024
Animation Globale et Coordination	
Nombre de mois de fonctionnement	12.00
Nombre d'ETP Direction	3.00
Nombre d'ETP Accueil	3.00
Nombre d'ETP Comptabilité gestion	1.00
Montant de la subvention PSO	37890.00 *
Animation Collective Familles	
Nombre de mois de fonctionnement	12.00
Nombre d'ETP Référent familles	1.00
Montant de la subvention PSO	21120.00 *

*Cette estimation ne saurait engager la Caf sur le montant définitif de la subvention. Elle ne peut en aucun cas constituer un avis officiel de versement et ne peut être présentée à un organisme afin de bénéficier d'avantages.

Commentaire libre

Aucun commentaire à afficher

Précédent

Quitter

Cette déclaration a été transmise à votre caf le 03/05/2023 à 14:10:34

Centre social : ACF-AGC

➤ Synthèse des données déclarées

Actualisée Juin
2024

Animation Globale et Coordination

Nombre de mois de fonctionnement	12.00
Nombre d'ETP Direction	3.00
Nombre d'ETP Accueil	3.00
Nombre d'ETP Comptabilité gestion	1.00
Montant de la subvention PSO	37890.00 *

Animation Collective Familles

Nombre de mois de fonctionnement	12.00
Nombre d'ETP Référent familles	1.00
Montant de la subvention PSO	21120.00 *

➤ Montant de la subvention PSO **estimé** sur la base de votre déclaration actualisée 2024 :

59 010,00 € *

*Le présent document constitue une estimation du montant de la subvention PSO, pour l'année indiquée, à partir des informations que vous avez saisies au cours des étapes précédentes, il ne saurait engager la Caf sur le montant définitif de la subvention PSO à percevoir. Ce document ne peut en aucun cas constituer un avis officiel de versement. Dès lors il ne doit pas être présenté à des organismes pour bénéficier d'un avantage quelconque.



NOTIFICATION DE SUBVENTION



Action Sociale Notification de subvention prévisionnelle

RÉFÉRENCE :
5772-70016-1
NOUS CONTACTER :
Nous téléphoner :
3230
Nom de l'entité :
Région ISAT
I R TEST
Site TEST
Le site TEST
12345 Site TEST
Tous nos contacts sur caf.fr
Donnée sans DGE
Mathieu-456 VINCEDEAU-456

456

Le 14/03/2023

Madame, Monsieur,

Vous avez signé une convention d'objectifs et de financement avec la Caf pour ACF-AGC se terminant au **31 décembre 2027**. L'analyse de votre déclaration de données **prévisionnelles** pour l'année **2024** concernant l'équipement :

ACF-AGC pour l'activité **Centre social**
69100 VILLEURBANNE

pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2024,

a permis, en fonction des règles de subventionnement actuellement en vigueur, de déterminer le montant prévisionnel de votre subvention à hauteur de **94 467,20 €**. Vous trouverez en annexe le détail du calcul de ce montant.

Vous recevrez les acomptes de votre subvention selon l'échéancier en annexe. Cet échéancier peut faire l'objet d'un réajustement en cours d'année sur la base de l'actualisation de vos données d'activité et financières.

Par ailleurs, la présente subvention sera soldée sur la base de vos données d'activité et de vos données financières réelles.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Christine Delaroche, directrice

ACF-AGC
VILLEURBANNE
02 38 49 18 78 - tgaury@henix.fr
Centre social
Subvention prévisionnelle 2024

Financement réajusté à la Caf



Action Sociale Annexe 1 : Détail de la subvention Référence : 5772-70016-1

Exercice : 2024

Décomposition de la subvention prévisionnelle :

Accueil	Détail de la subvention	Montant de la subvention	Pourcentage d'acompte	Montant d'acompte
Animation Globale et Coordination	PS CS AGC	70 785,20 €	70%	49 549,64 €
Animation Collective Familles	PS CS ACF	23 682,00 €	70%	16 577,40 €
		94 467,20 €		66 127,04 €



Action Sociale Annexe 2 : Échéancier de paiements - acomptes

Référence : 5772-70016-1

Exercice : 2024

Échéancier d'acompte(s) pour le montant global de 33 063,52 € :

Acompte du 29/03/2024

Statut	Accueil	Détail de la subvention prévisionnelle	Montant d'acompte
À verser	Animation Globale et Coordination	PS CS AGC	24 774,82 €
À verser	Animation Collective Familles	PS CS ACF	8 288,70 €
			33 063,52 €

Cet échéancier est calculé à partir de la dernière déclaration transmise. Il est susceptible d'être modifié en cours d'exercice avec l'actualisation de vos données d'activité et financières.

La PHASE DE CONTROLE

 **Cadre juridique**

 **Notification de contrôle**

 **Visite sur site**

- ☐ Le contrôle peut porter sur la PS AGC, PS ACF, PS AL uniquement ou sur toutes les prestations payées pour la structure contrôlée (centre social ou un EVS)

 **Procédure nationale de contrôle**

Qu'est-ce qui est vérifié ? 

- ☐ Le contrôleur va **vérifier la cohérence entre la convention, la déclaration et l'organisation de la structure**
- ☐ Changement dans les moyens affectés à la direction et à la référente famille
Signaler à la caf (absentéisme, recrutement, réorganisation).
- ☐ Qualifications (diplôme requis) et fiches de poste
- ☐ Formalisation des clés de répartition et leur pérennité, validation éventuelle par CA
- ☐ Participation des habitants
- ☐ Démarche partenariale
- ☐ Procédure interne (qui fait quoi, quand et comment), délégation de signature

CONTACTS



Chargé de conseils et développement territorial (votre interlocuteur premier sur le territoire)



Chargé de conseils et développement thématique Animation de la Vie Sociale

Dalia-Madalina COSERARU

06 21 28 28 38

dalia-madalina.coseraru@caf30.caf.fr



Chargés de partenariat (conventionnement AFAS)

Marjorie CABANEL

marjorie.cabanel@caf30.caf.fr

Séverine TEDESCHI

severine.tedeschi@caf30.caf.fr



Pôle traitement des demandes

action-sociale-prestations@caf30.caf.fr

Techniciens conseils

Nelly PIEDRA-POUGET

04 66 87 92 23

nelly.pouget@caf30.caf.fr

Sandrine PEREZ

04 66 87 92 22

sandrine.perez@caf30.caf.fr

Justine TENA

04 66 87 92 63

justine.tena@caf30.caf.fr



Privilégiez le courriel générique prestations et mettez en copie le technicien conseil concerné.

